Foire aux questions

Bond By Voice

Dernière mise à jour : 23 novembre 2026

Ceci est une traduction de la Foire aux questions de Bond By Voice, fournie pour votre commodité. En cas de divergence entre cette traduction et la version anglaise, la version anglaise prévaut.

1. Qu'est-ce que Bond By Voice ?

Bond By Voice est une application mobile qui vous permet de personnaliser des histoires avec la voix enregistrée d'un proche, et de profiter d'une bibliothèque toujours plus riche d'animations, de berceuses et de chansons. C'est une façon unique et personnelle pour les familles de partager des histoires et de la musique, surtout quand la distance ou un emploi du temps chargé rend difficile d'être ensemble.

2. Faut-il avoir de l'expérience en enregistrement ou en interprétation ?

Pas du tout ! Enregistrez simplement votre voix en lisant un court texte, et notre technologie l'intègre harmonieusement à des histoires personnalisées. Bond By Voice est conçu pour être amusant et facile, que vous soyez un conteur né ou que vous n'ayez jamais rien enregistré.

3. En quoi cela m'aide-t-il à créer un lien avec mon enfant ?

Entendre votre voix aide les enfants à se sentir en sécurité et réconfortés, même lorsque vous n'êtes pas physiquement présent. En ajoutant votre voix à des histoires personnalisées, vous créez des moments chaleureux et personnalisés qui renforcent la familiarité, la joie et le lien affectif.

4. Qu'est-ce qui est gratuit, et pendant combien de temps ?

Forfait gratuit : Tout le monde peut écouter un aperçu de 90 secondes maximum de n'importe quelle histoire, animation ou chanson, lue par l'un de nos narrateurs. Vous pouvez aussi lire vous-même des histoires à voix haute avec Lire et Enregistrer :

- 3 enregistrements gratuits le premier jour où vous ouvrez l'application
- 1 de plus chaque jour pendant les 7 jours suivants (10 lors de votre première semaine)
- Puis 1 de plus le jour 14, le jour 21 et le jour 28 (13 au total)

Les enregistrements gratuits non utilisés peuvent être utilisés à tout moment pendant vos 30 premiers jours. Chaque enregistrement que vous sauvegardez reste disponible à l'écoute tant que nous maintenons cette offre. L'offre gratuite de départ est limitée à une par personne ; créer un nouveau compte sur le même appareil ou avec le même compte Apple ou Google ne la réinitialise pas. Le forfait gratuit n'inclut pas les histoires vocales avec une voix clonée, et les utilisateurs du forfait gratuit ne peuvent pas ajouter de profils vocaux ni de Studio Voice. Consultez la Question 5 pour savoir ce qui se passe après vos 30 premiers jours, et la Question 15 pour en savoir plus sur Lire et Enregistrer.

Essai gratuit : Les forfaits annuels comprennent un essai gratuit de 7 jours. Il inclut tout ce que comprend le forfait annuel choisi, à l'exception de Studio Voice, qui se débloque après votre premier paiement. Les forfaits mensuels n'incluent pas d'essai gratuit.

À la fin de l'essai, votre abonnement est automatiquement renouvelé selon le forfait sélectionné, sauf si vous l'annulez au moins 24 heures avant la fin de l'essai.

Les fonctionnalités et allocations gratuites peuvent évoluer au fil du temps. L'application indique toujours ce qui est inclus actuellement.

5. Que se passe-t-il après mes 30 premiers jours ?

À la fin de vos 30 jours gratuits, c'est vous qui choisissez la suite :

- Vous abonner à un forfait payant pour profiter d'histoires vocales avec votre voix et de Lire et Enregistrer en illimité.
- Continuer à écouter gratuitement. Tous les enregistrements que vous avez sauvegardés restent disponibles à l'écoute tant que nous maintenons cette offre. Aucun nouvel enregistrement n'est ajouté.

Rien de ce que vous avez sauvegardé n'est supprimé à la fin de vos jours gratuits. Si vous vous êtes abonné puis avez annulé, consultez la Question 8.

6. Combien ça coûte ?

Bond By Voice propose trois forfaits, Starter, Premium et Pro, facturés mensuellement ou annuellement :

- **Profils vocaux :** 1 avec Starter, 2 avec Premium, 4 avec Pro
- **Histoires vocales :** 8, 20 ou 30 par mois. Les histoires vocales non utilisées ne sont pas reportées ; votre allocation est réinitialisée à votre date de facturation.
- **Lire et Enregistrer :** en illimité avec tous les forfaits payants
- **Studio Voice :** inclus avec tous les forfaits annuels (voir la Question 12)

Avec n'importe quel forfait payant, vous pouvez aussi ajouter des profils vocaux ou des Studio Voices supplémentaires par achat unique.

Vous verrez le détail exact du forfait et son prix avant de confirmer votre achat sur l'App Store d'Apple ou le Google Play Store. Chaque forfait se renouvelle automatiquement jusqu'à ce que vous l'annuliez. Les abonnements sont gérés de façon sécurisée par l'intermédiaire de votre compte de boutique d'applications. Bond By Voice ne collecte ni ne conserve vos informations de paiement.

7. Comment annuler mon abonnement ?

Vous pouvez annuler à tout moment depuis votre compte de boutique d'applications :

- **Sur iPhone ou iPad (App Store d'Apple) :**
  - Allez dans Réglages → [votre nom] → Abonnements, ou ouvrez App Store → Compte → Abonnements.
  - Pour obtenir de l'aide, consultez la page Assistance Apple sur les abonnements.
- **Sur Android (Google Play) :**
  - Ouvrez Play Store → Icône de profil → Paiements et abonnements → Abonnements.
  - Pour obtenir de l'aide, consultez l'Aide Google Play sur les abonnements.

Supprimer l'application ou votre compte n'annule pas votre abonnement. Vous devez l'annuler depuis votre compte de boutique d'applications. Les abonnements et la facturation sont gérés de façon sécurisée par Apple, Google et notre partenaire de confiance RevenueCat.

Lorsque vous annulez, votre forfait reste actif jusqu'à la fin de la période déjà payée. Pour savoir ce qu'il advient de vos histoires et de vos enregistrements, consultez la Question 8.

8. Qu'advient-il de mes histoires et de mes enregistrements si j'annule ?

Vos histoires ne sont pas supprimées, mais vous ne pourrez plus écouter les histoires créées avec vos profils vocaux, à moins de vous réabonner à un forfait payant.

- **Lire et Enregistrer :** vos 10 enregistrements les plus anciens restent disponibles à l'écoute, ainsi que tous ceux que vous créez après l'annulation. Les autres sont conservés et se débloquent de nouveau lorsque vous vous réabonnez à un forfait payant.
- **Nouveaux enregistrements :** vous continuez à recevoir des enregistrements gratuits selon le calendrier du forfait gratuit, jusqu'à 30 jours après la première ouverture de l'application. Ensuite, vous pouvez vous réabonner ou continuer à écouter gratuitement vos enregistrements disponibles.
- **Voix et Studio Voice :** les profils vocaux ou Studio Voices que vous avez achetés ou reçus restent sur votre compte, verrouillés, et redeviennent accessibles lorsque vous vous réabonnez. Vous ne pouvez pas acheter de compléments tant que vous n'êtes pas abonné. Pour créer de nouvelles histoires personnalisées, ajouter de nouveaux profils vocaux ou utiliser Studio Voice, il faut un forfait payant actif.

Tant que vous continuez à vous connecter, tout reste sauvegardé pour vous. Si vous ne vous connectez pas pendant 3 ans, vos histoires, profils vocaux et enregistrements sont définitivement supprimés. La suppression de votre compte les efface définitivement (voir la Question 21).

9. Mes enregistrements vocaux et mes données personnelles sont-ils en sécurité ?

Nous prenons très au sérieux la confidentialité et la sécurité des données.

Vos enregistrements vocaux et votre contenu personnalisé sont stockés de façon sécurisée grâce à une infrastructure infonuagique fiable et parmi les meilleures du secteur. **Nous ne vendons jamais vos enregistrements, et nous ne les partageons jamais avec des annonceurs, des spécialistes du marketing ou des courtiers en données.**

Pour créer votre voix personnalisée, nous travaillons avec un petit nombre de fournisseurs spécialisés en technologie vocale qui traitent votre enregistrement pour notre compte. Ils sont contractuellement tenus d'utiliser votre voix uniquement pour fournir cette fonctionnalité, jamais à leurs propres fins, et de la supprimer sur notre instruction. Nous nommons directement ces fournisseurs dans notre Politique de confidentialité, pour que vous sachiez toujours exactement qui intervient.

Pour tous les détails, vous pouvez consulter notre Politique de confidentialité.

10. Ma voix sera-t-elle réaliste dans mes histoires ?

Bond By Voice utilise une technologie vocale avancée qui capte votre ton naturel, votre chaleur et vos émotions pour créer, à partir d'un court enregistrement, un résultat d'un réalisme saisissant, parmi les meilleures technologies vocales à configuration rapide disponibles aujourd'hui.

Cela dit, aucun système ne peut reproduire parfaitement chaque détail d'une voix humaine dans toutes les situations. Vous remarquerez peut-être de temps à autre de légères différences de ton ou de subtiles textures numériques. C'est tout à fait normal et cela reflète l'état actuel de la technologie vocale.

Notre équipe de recherche et développement affine et améliore continuellement nos modèles à mesure que de nouvelles avancées apparaissent. En tant qu'utilisateur de Bond By Voice, vous profitez automatiquement de ces améliorations : la qualité de votre voix ne fera que s'améliorer avec le temps.

Surtout, les familles nous disent que l'émotion d'entendre une voix familière dans une histoire compte bien plus que les petites imperfections. Il ne s'agit pas de précision technique, mais d'un lien sincère.

Si vous souhaitez le résultat le plus réaliste possible, consultez Studio Voice ci-dessous.

11. Puis-je aussi ajouter ma voix aux chansons et aux berceuses ?

Pas encore. La personnalisation vocale est actuellement disponible uniquement pour les histoires. La technologie de voix chantée est plus complexe que la narration parlée, et nous voulons qu'elle soit excellente avant de la proposer aux familles.

En attendant, Bond By Voice comprend une bibliothèque toujours plus riche de berceuses et de chansons à écouter telles quelles. Nous travaillons activement à étendre la personnalisation vocale aux chansons à mesure que la technologie progresse, et nous vous préviendrons dès qu'elle sera disponible.

12. Qu'est-ce que Studio Voice ?

Notre voix standard, c'est votre voix, prête en quelques minutes : rapide, personnelle et idéale pour la plupart des familles. Studio Voice, c'est votre voix, perfectionnée, pour les familles qui souhaitent le résultat le plus réaliste possible.

Chaque forfait annuel inclut Studio Voice : 1 avec Starter et Premium, et 2 avec Pro. Les Studio Voices incluses sont attribuées une seule fois par compte : annuler puis vous réabonner n'en ajoute pas d'autres, et une Studio Voice non utilisée reste disponible tant que vous avez un forfait annuel actif. Vous pouvez acheter des Studio Voices supplémentaires en compléments à achat unique avec n'importe quel forfait payant, annuel ou mensuel. Studio Voice n'est pas disponible avec le forfait gratuit.

Contrairement à notre configuration vocale standard, qui crée en quelques instants une voix de grande qualité à partir d'un court enregistrement, Studio Voice entraîne un modèle d'IA dédié sur un échantillon beaucoup plus important de votre voix, pour obtenir une correspondance nettement plus riche, plus naturelle et plus fidèle. Le résultat est une version de votre voix nettement plus réaliste et plus naturelle.

Une fois votre Studio Voice prête, vous pouvez l'utiliser pour générer de nouvelles histoires personnalisées, comme avec la voix standard. Les histoires créées avec Studio Voice sont décomptées de votre allocation mensuelle d'histoires vocales.

13. Comment enregistrer mon échantillon vocal pour Studio Voice ?

Vous avez deux façons de constituer votre échantillon vocal, et vous pouvez aussi combiner les deux :

- **Enregistrer dans l'application :** Utilisez l'enregistreur Studio Voice intégré pour capter votre voix en une ou plusieurs séances. Enregistrez par courtes séquences ou sur de plus longues durées, selon votre emploi du temps.
- **Téléverser des fichiers MP3 :** Vous avez déjà des enregistrements ? Téléversez directement vos fichiers MP3 existants : leur durée sera comptabilisée dans votre total.

Quelques points à savoir dans les deux cas :

- **Suivez votre progression :** L'application calcule et affiche au fur et à mesure votre durée totale d'enregistrement, toutes séances et tous téléversements confondus.
- **Minimum pour soumettre :** Dès que vous avez atteint au moins 30 minutes d'audio clair, le bouton Soumettre pour l'entraînement s'active. Vous pouvez continuer à ajouter des enregistrements jusqu'à 3 heures pour obtenir le meilleur résultat possible.

- **Environnement :** Que vous enregistriez dans l'application ou que vous téléversiez des fichiers, choisissez un endroit calme, avec le moins de bruit de fond et d'écho possible. Parlez de façon naturelle et régulière, comme si vous lisiez une histoire à voix haute.

Plus vous fournissez d'audio de qualité (jusqu'à 3 heures), plus votre voix finale sera fidèle et naturelle.

14. Quand Studio Voice se débloque-t-elle, et combien de temps faut-il pour qu'elle soit prête ?

Studio Voice se débloque après votre premier paiement. Si vous commencez par un essai gratuit, elle se débloque à la fin de l'essai, une fois votre premier paiement effectué, jamais pendant l'essai.

Après avoir soumis votre enregistrement et effectué une brève étape de vérification vocale, votre Studio Voice est généralement prête en 2 à 6 heures. Nous vous avertirons dès qu'elle sera prête. En attendant, vous pouvez continuer à créer des histoires personnalisées avec votre voix standard.

15. Qu'est-ce que Lire et Enregistrer ?

Lire et Enregistrer vous permet de vous enregistrer en train de lire une histoire à voix haute, avec votre vraie voix, sans aucun clonage vocal. Au lieu de générer une voix de synthèse, l'application sauvegarde votre enregistrement réel et le fait écouter page par page.

C'est une belle option lorsque vous souhaitez lire vous-même une histoire en particulier, ou si vous préférez ne pas configurer de profil vocal du tout. La contrepartie, c'est que vous devez lire chaque histoire une par une pour l'enregistrer, mais une fois enregistrée, vous pouvez la réécouter autant de fois que vous le souhaitez. Un profil vocal, en revanche, peut raconter n'importe quelle histoire de la bibliothèque sans que vous ayez jamais à la lire vous-même.

Lire et Enregistrer fonctionne avec les histoires et les séries dont le format Livre d'histoires est activé. Cette fonctionnalité n'est pas disponible pour les animations ni pour les chansons.

- **Forfaits payants :** Lire et Enregistrer en illimité.
- **Forfait gratuit :** 10 enregistrements lors de votre première semaine, puis 1 chacun des jours 14, 21 et 28 (voir la Question 4).
- **Après 30 jours :** un forfait payant ou l'écoute seule (voir la Question 5).
- **Si vous annulez un forfait payant :** vos 10 enregistrements les plus anciens restent disponibles à l'écoute, ainsi que tous ceux que vous créez après l'annulation (voir la Question 8).

La personnalisation vocale (le clonage de votre voix ou de celle d'un proche) est disponible uniquement avec les forfaits payants.

16. Puis-je utiliser mes propres histoires ?

Non. Bond By Voice ne permet pas de téléverser vos propres histoires, chansons ou berceuses ; toutes les histoires proviennent de notre bibliothèque maison. Ce que vous pouvez téléverser, c'est une voix : la vôtre, ou une voix que vous êtes légalement autorisé à soumettre, pour alimenter votre profil vocal. Consultez la Question 20 pour en savoir plus sur l'autorisation d'utiliser une voix.

17. Puis-je télécharger mes histoires pour les conserver en dehors de l'application ?

Non. Les histoires restent dans l'application Bond By Voice pour y être écoutées et ne peuvent être ni téléchargées ni exportées. La seule exception concerne les courts extraits que vous créez spécialement pour les partager sur les réseaux sociaux. Gardez à l'esprit qu'une fois un extrait partagé, il se trouve sur cette plateforme et est soumis à ses règles, pas aux nôtres. Nous ne pouvons pas contrôler ce qu'il en advient ensuite.

18. Est-ce uniquement pour les bébés et les tout-petits ?

Le contenu de Bond By Voice (histoires, animations, berceuses et chansons) est conçu pour être écouté par de jeunes enfants, âgés de 0 à 5 ans.

L'application elle-même est configurée et gérée par un adulte : un parent, un grand-parent ou une autre personne qui prend soin de l'enfant, qui crée le compte, enregistre ou téléverse des voix et gère l'abonnement. Vous devez avoir au moins 18 ans (ou l'âge de la majorité là où vous vivez) pour créer un compte. Les membres adultes de la famille, partout dans le monde, peuvent prêter leur voix pour créer un contenu spécial et personnalisé pour les petits qui comptent dans leur vie.

19. Les grands-parents et la famille peuvent-ils l'utiliser à distance ?

Absolument ! Les membres adultes de la famille qui vivent dans d'autres villes peuvent enregistrer leur voix dans l'application sur leur propre téléphone. Les proches qui vivent plus loin, y compris dans d'autres pays, peuvent enregistrer de l'audio et vous envoyer les fichiers à téléverser pour Studio Voice (voir la Question 13). Assurez-vous que le membre de la famille accepte que sa voix soit utilisée avant de la téléverser. Lorsqu'un enfant entend la voix de son grand-parent dans une histoire du soir, cela l'aide à se sentir proche de lui, même avant de l'avoir rencontré en personne.

20. Puis-je utiliser la voix de quelqu'un d'autre ?

Oui, mais uniquement avec sa permission, ou si vous avez l'autorité légale d'agir en son nom.

Avant chaque enregistrement ou téléversement, il vous sera demandé de cocher une case confirmant que la voix est la vôtre, ou que vous êtes légalement autorisé à la soumettre. Cela couvre des situations comme :

- Un adulte vivant qui vous a donné sa permission
- Un proche décédé, si vous êtes son héritier, son exécuteur testamentaire ou son représentant légal
- Une personne vivante qui ne peut pas donner son consentement elle-même, si vous détenez une procuration, une tutelle légale ou une autorité similaire

Une exception importante : vous ne pouvez pas soumettre la voix d'une personne de moins de 18 ans, y compris celle de votre propre enfant. Bond By Voice est conçu pour que les enfants entendent la voix des adultes, et non l'inverse, et nous ne créons pas de voix de synthèse d'enfants.

Nous nous fions à votre confirmation et ne la vérifions pas de manière indépendante ; veuillez donc en être certain avant de soumettre une voix. Tous les détails figurent dans nos Conditions d'utilisation.

21. Comment supprimer une voix ou mon compte ?

Pour supprimer une voix : supprimez le profil vocal dans l'application, à tout moment. Cela supprime aussi les histoires créées avec cette voix ; les histoires créées avec vos autres profils vocaux ne sont pas concernées.

Pour supprimer votre compte, vous avez deux options :

- **Dans l'application :** depuis l'écran d'accueil, touchez le bouton de profil en bas à droite, puis Paramètres. En bas de la page, touchez Supprimer le compte, effectuez la rapide vérification parentale, puis confirmez.
- **Par courriel :** écrivez à contact@bondbyvoice.com depuis l'adresse courriel associée à votre compte et demandez-nous de le supprimer.

Ces étapes sont également présentées sur bondbyvoice.com/delete-account. Vous pouvez aussi nous écrire par courriel pour supprimer des enregistrements, des profils vocaux ou des échantillons Studio Voice précis sans supprimer votre compte.

Dès la suppression, votre compte est immédiatement désactivé, et tout son contenu, y compris vos voix, vos histoires et vos enregistrements, est définitivement supprimé dans un délai de 30 jours. Vous avez changé d'avis ? Écrivez-nous dans ces 30 jours et nous pourrons le restaurer. Passé ce délai de 30 jours, il ne peut plus être récupéré.

La suppression de votre compte n'annule pas votre abonnement ; annulez-le depuis votre compte de boutique d'applications (voir la Question 7). Elle ne supprime pas non plus les extraits que vous avez déjà partagés sur les réseaux sociaux. Les données de paiement sont conservées pendant 6 ans à des fins fiscales et comptables. Pour tous les détails, consultez notre Politique de confidentialité.

22. Sur quels appareils fonctionne-t-elle ?

Bond By Voice est disponible aux États-Unis sur les appareils iOS (Apple) et Android (Google Play). Une connexion Internet est nécessaire pour téléverser des enregistrements et générer du contenu personnalisé.

23. L'application garantit-elle un lien plus fort avec mon enfant ?

Bond By Voice est destiné uniquement au divertissement et au plaisir personnel. Même si de nombreuses familles trouvent de la joie et du réconfort à entendre des voix familières, nous ne faisons aucune affirmation d'ordre médical, psychologique ou développemental. L'expérience de chaque famille est unique.

24. Quel temps d'écran est sans danger pour mon enfant ?

Bond By Voice encourage l'écoute partagée, et non le visionnage passif d'écrans. Nous vous recommandons de suivre les recommandations pédiatriques en matière de temps d'écran adapté à l'âge. Les parents et les personnes qui prennent soin de l'enfant sont seuls responsables d'une utilisation sûre et saine des appareils. Notre application est conçue pour enrichir le lien, et non pour remplacer les véritables interactions ou la supervision.

25. Comment contacter l'assistance ?

Si vous avez des questions, des commentaires ou des problèmes techniques, écrivez-nous par courriel à contact@bondbyvoice.com. Nous répondons à toutes les demandes le plus rapidement possible.

Avertissement

Bond By Voice est conçu pour le plaisir personnel et le lien familial. Ce n'est pas un outil médical, psychologique ou thérapeutique, et il ne doit pas remplacer l'accompagnement d'un professionnel, une thérapie ou l'interaction parentale. Les parents sont responsables de gérer l'utilisation de l'application par leur enfant et de veiller à de bonnes habitudes d'écoute.